

Enquête trimestrielle sur les stocks Viandes froides et congelées

Ce document est **CONFIDENTIEL** une fois rempli.

If you would prefer an English version of this questionnaire, please check

Au besoin, veuillez corriger les renseignements de l'étiquette d'adresse pour l'exploitation principale dans les cases ci-dessous (en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

C0001 Site de l'entrepôt

C0002 Nom de la société (s'il y a lieu)

C0004 Adresse (numéro et rue)

C0005 Ville

C0006 Province / territoire C0007 Code postal

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

But de l'enquête

Cette enquête réunit les données nécessaires à la production de statistiques sur les stocks de viandes froides et congelées que détiennent les établissements membres de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Regroupées à des renseignements d'autres sources, ces données serviront à produire des estimations des stocks, tant à l'échelle nationale que provinciale. Ces estimations sont utilisées par les administrations publiques et le secteur privé dans leurs activités de planification des politiques et de prise de décision en matière d'investissement.

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par

exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Votre participation est importante

Votre participation est essentielle pour garantir que les renseignements recueillis au moyen de la présente enquête sont exacts et complets.

Veuillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe à Statistique Canada au plus tard le 10^e jour du mois.

Vous pouvez aussi envoyer votre questionnaire par télécopieur au 1-888-883-7999.

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide? Appelez-nous au **1-800-565-1685** ou postez le tout à :
Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Centre de distribution – SC-0505
150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

En caractères d'imprimerie s.v.p.

C0013 Prénom de la personne responsable de la présente déclaration

C0054 Nom de la personne responsable de la présente déclaration

C6000 Emplacement des stocks (ville ou village)

C0017 Téléphone

C0027 Poste

C0015 Date

- INCLURE les stocks gardés sur ce site seulement** quel qu'en soit le propriétaire (ne PAS déclarer les stocks gardés sur un autre site).
- NE PAS INCLURE** les viandes qui ont été davantage transformées, par exemple : saucisses, viandes dans les soupes ou dans les repas préparés.
- NE PAS INCLURE** la graisse de dos ou fondue.
- L'inventaire déclaré doit correspondre à celui qui était gardé dès le **début du premier jour ouvrable** du mois (OU à celui du dernier jour ouvrable du mois précédent).

VIANDES FROIDES ET CONGELÉES EN ENTREPÔT FRIGORIFIQUE

1 kg = 2,2046 livres

1 livre = 0,4536 kg

PORC (intérieur et importé - inclure tout porc fumé)	
	KILOGRAMMES
1. Jambons	C1001 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
2. Longes	C1002 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
3. Ventres	C1003 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
4. Croupions	C1004 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
5. Picnics	C1005 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
6. Côtes	C1006 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
7. Dos et épaules	C1007 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
8. Parures	C1008 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
9. Non classé - toutes coupes diverses et autres produits de porc non inclus ailleurs	C1009 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

BŒUF	
	KILOGRAMMES
1. Non désossé intérieur	C2001 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
2. Non désossé importé	C2002 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
3. Désossé intérieur	C2003 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
4. Désossé importé	C2004 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

1 kg = 2,2046 livres

1 livre = 0,4536 kg

VEAU

	KILOGRAMMES
1. Non désossé intérieur	C3001 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
2. Non désossé importé	C3002 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
3. Désossé intérieur	C3003 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
4. Désossé importé	C3004 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

MOUTON ET AGNEAU

	KILOGRAMMES
1. Intérieur	C4001 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
2. Mouton - importé	C4002 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
3. Agneau - importé	C4003 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

VIANDES DE FANTAISIE (voir note ci-dessous)

	KILOGRAMMES
1. Porc	C5001 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
2. Bœuf	C5002 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
3. Veau	C5003 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
4. Agneau	C5004 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

NOTE - VIANDES DE FANTAISIE

Tous les produits : Inclure cervelle, foie, ris de veau, de bœuf ou d'agneau, langue, estomac, rognons, poumons, autres glandes (y compris celles utilisées en pharmacie), etc.
Produit 1 : Porc : ne pas inclure la viande de tête ni la viande d'œsophage; veuillez plutôt l'indiquer sous PORC, « Non classé ».
Produits 2,3,4 : Bœuf, veau, agneau : Inclure la queue, la viande de tête, la viande d'œsophage, les parures du cou et le plasma sanguin.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ententes de partage de données

Afin d'éviter tout doublement d'enquêtes, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux qui satisfont à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes renseignements, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes renseignements, on ne demande pas le consentement des exploitations agricoles et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage de leurs données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans la province en question.

L'article 12 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes gouvernementaux fédéraux ou provinciaux. En vertu de cet article, vous pouvez

refuser de partager vos renseignements avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'opposition au statisticien en chef et en la retournant à l'adresse ci-dessous. Veuillez préciser le nom de l'enquête et les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Statistique Canada
Statisticien en chef
Immeuble R.-H.-Coats, 26^e étage, section A
100, promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 12 ont été conclues avec le Department of Natural Resources Forestry and Agrifoods Agency of Newfoundland and Labrador, l'agence statistique de l'Île-du-Prince-Édouard, le ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, le Manitoba Department of Agriculture, Food and Rural Initiatives, le Saskatchewan Ministry of Agriculture et le British Columbia Ministry of Agriculture and Lands.

Dans le cas des ententes conclues avec des organismes gouvernementaux provinciaux, les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans la province en question.

Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

La transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada offrira le niveau de protection pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

COMMENTAIRES

C9920	
C9913	
C9914	
C9915	
C9916	
C9917	
C9918	
C9919	

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.